

Le Budget

Vous partagerez votre logement avec 2 colocataires. Votre bail est d'une durée de 12 mois. Voici quelques renseignements sur les dépenses que vous partagerez avec vos colocataires.

- ↪ Le montant du loyer est de 750,00 \$ par mois.
- ↪ Le propriétaire vous a dit qu'il faudrait calculer pour le chauffage et l'électricité un montant équivalant à 12½ % du montant du loyer.
- ↪ Vous devez prendre une assurance habitation de 330,00 \$ pour un an.
- ↪ Les coûts prévus pour le câble sont de 45,00 \$ par mois et ceux pour l'utilisation d'Internet sont aussi de 45,00 \$ par mois.

Vous avez aussi évalué, avec l'aide de vos parents, certaines dépenses courantes que vous paierez sans l'aide de vos colocataires :

- ↪ pour l'épicerie : 120,00 par semaine pendant 40 semaines (vous reviendrez chez vos parents durant les vacances);
- ↪ pour le transport : 50,00 \$ par mois (ceci comprend les coûts d'un voyage dans votre ville à tous les deux mois environ);
- ↪ pour le matériel scolaire et certaines activités en lien avec votre formation : 300,00 pour l'année;
- ↪ pour vos loisirs (cinémas, vidéos, sorties, etc.) : 500,00 \$ pour l'année;
- ↪ pour les imprévus et autres dépenses : 300,00 \$ pour l'année.

Vous devez payer votre ordinateur 943,03 \$.

N'oubliez pas le coût mensuel de votre cellulaire (Virgin : 48,19 \$/mois, taxes et frais inclus).

Vous regardez maintenant l'état de vos revenus :

- ↪ Vous avez gagné dans votre emploi d'été un montant net de 311,24 \$/semaine pendant 13 semaines.
- ↪ Vos parents vous proposent une aide financière à chaque mois de 250 \$ par mois.
- ↪ Vous espérez obtenir un prêt du régime des prêts et bourses du gouvernement d'un montant de 200 \$ par mois pour les 10 mois de votre formation.